

## ASSEMBLEE GENERALE DU 12 FEVRIER 2012

Les adhérents de l'AAPPMA "Le Pêcheur de Marne la Vallée" ont tenu leur 34<sup>ème</sup> Assemblée Générale le dimanche 12 février 2012 au Petit Théâtre de l'Arche Guédon à Torcy.

**Etaient présents:** les Membres du Conseil d'Administration

M. Christian LEJEUNE, Président  
 M. Jean ZIZA, Trésorier  
 M. Yannick TROCHON, Vice-Président  
 Mme Monika ROLLING, Secrétaire  
 Mme Pascale SABOTIER, Secrétaire Bussy St Georges  
 M. Christophe AUGER, Responsable concours  
 M. Sébastien MERCERON  
 M. Stéphane DOSSER  
 M. Arnaud DELAPRÉ  
 M. Mathieu DELESTRE  
 M. Frédéric GENESTOUX  
 M. Johann LEGENDRE  
 M. Pierre VOIGNIER  
 M. Philippe GUYOT

**Invités:** Mme Chantal BRUNEL, Député de Seine et Marne  
 M. Roger CLEMENT, Président honoraire  
 M. Francis MONGREDIEN

**Excusés:** M. Alain GUILLOZ  
 M. Jean-Marie LE POULAIN

**Absent:** M. Fabrice LE GUYADER

Le Président remercie toutes les personnes présentes et demande une minute de silence en hommage à nos amis disparus au cours de l'année écoulée.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2011, lu par Monika ROLLING, Secrétaire et le compte-rendu financier, lu par Jean ZIZA, Trésorier, ont été approuvés à l'unanimité. Les contrôleurs aux comptes ont approuvés ces comptes. Jean ZIZA présente le bilan financier prévisionnel pour l'année 2012.

Le Président remercie tous les membres du conseil d'administration pour le travail accompli par chacun au cours de l'année 2011. Il remercie également tous les bénévoles et tous les organismes tels que le SAN qui sont toujours présents. Il remercie nos dépositaires de cartes pour le travail fourni avec des remerciements particuliers à AQUAPÊCHE, DECATHLON (à Pontault Combault et à Croissy Beaubourg), MONDIAL PÊCHE pour les lots apportés au cours de nos différentes manifestations ainsi qu'aux pêcheurs bénévoles qui ont participé aux différents travaux que nous avons effectués.

Nous avons le plaisir de recevoir Mme Chantal BRUNEL, notre Député, que nous remercions chaleureusement pour l'attribution d'une subvention pour notre AAPPMA.

### **Prix des cartes de pêche**

Cette année, seule la carte fédérale a augmenté de 1 €. Le coût de celle-ci est de 65 €.

Nous avons signé une convention avec la Fédération de Pêche de Seine et Marne afin de mettre en réciprocity notre parcours de pêche avec un supplément de seulement 10 €; ce qui fait que le règlement intérieur de l'AAPPMA a également été modifié. Les pêcheurs pourront ainsi acheter leur carte par le biais d'Internet.

## **Dates prévisionnelles des concours de pêche pour l'année 2012**

Cette année, nous reconduisons nos concours comme en 2011.

10.03.12	Pêche truite (gratuite)	Bailly à champs – Lochy à Magny
24.03.12	Pêche à la mouche	BEP n° 22 à Serris
01.05.12	Pêche aux carnassiers	BEP n° 8 à Serris
12.05.12	Challenge P. Darchambeau	La Boiserie à Magny le Hongre
03.06.12	Journée du Pêcheur	BEP n° 8 à Serris
17.06.12	Pêche à l'anglaise	Les Pêcheurs à Torcy
29.07.12	Marathon pêche	Le Maubuée à Torcy
05.08.12	Pêche au coup (TEAM)	Les Pêcheurs à Torcy
26.08.12	Marathon pêche	Le Maubuée à Torcy
01.9.12	Pêche truite	Bailly à champs et Lochy à Magny
0000000	Pêche aux leurres	
21.10.12	Pêche aux carnassiers	BEP n° 8 à Serris

## **Empoisonnement**

Cette année, l'association a conservé le même principe des étangs à thème que l'an passé avec en plus L'étang du Beauregard réservé pour la pêche aux leurres. Au mois de novembre 2011, nous avons déversé 2012 kgs de poissons pour un montant de 13.920,02 € répartis dans nos bassins de la façon suivante:

29 kgs de black-bass	657 kgs de carassins
172 kgs de sandres	215 kgs de tanches
488 kgs de gardons	314 kgs de carpes
131 kgs de brochets	800 kgs de truites.

A la demande des pêcheurs, le Président tentera d'obtenir l'accord du SAN pour lever l'interdiction de pêcher dans les étangs des Vieilles Vignes, du Grand Parc et du Canal du Grand Parc.

## **Gardes-pêche**

Deux nouveaux gardes-pêche ont été formés et sont en voie d'assermentation afin que la surveillance des étangs soit renforcée. Des "pêcheurs" ont été surpris en flagrant délit de pêche au filet sur l'un des étangs de l'AAPPMA et ont été verbalisés par la police nationale.

## **Dates à retenir**

- Ouverture de la truite du 10 mars au 16 septembre
- Ouverture du carnassier du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre. Fermeture du 1<sup>er</sup> février au 30 avril.
- 12 mai : Chalet du Pêcheur
- Assemblée Générale Fédérale le 24 mars
- Initiation à la pêche du 16 au 21 avril
- Fête de la Marne en juin
- Fête de la nature sur l'étang des Pêcheurs ainsi que sur le Val d'Europe
- Forum des associations en septembre
- Vitalsport chez DECATHLON - Croissy et Pontault
- 2 journées d'animation - 1 journée enfants - 1 journée adultes

## Initiation à la pêche du 16 au 21 avril 2012

Le stage se déroulera en deux phases à Torcy - au Chalet du Pêcheur - sur cinq jours pendant les vacances de Pâques. Formation théorique et formation pratique avec un concours de pêche clôturant le stage.

## Pêche à la mouche

Le Club de pêche à la mouche fonctionne tout au long de l'année sur le bassin n° 22, réservé à cet effet, à Serris. Le responsable, Jean-Marie LE POULAIN, continue les initiations pour acquérir la maîtrise de cette pêche qui se pratique en no kill ainsi que l'apprentissage du montage des mouches dont la démonstration se fait au Chalet du Pêcheur les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis de chaque mois.

## Calendrier des activités 2012 de la section "MOUCHE"

### **Sorties rivières et réservoirs**

#### **Mars**

Samedi 24: concours sur l'étang BEP 22 0 Chessy - de 14 h à 17 h 30

#### **Avril**

Vendredi 6: pêche dans le réservoir du château de la Motte-Tilly entre Provins et Nogent. - Carte à la journée: 30 € - Départ 7 h devant la mairie de Lesches

#### **Mai**

Vendredi 11: pêche dans le réservoir de la Salamandre (Aisne) - Carte ½ journée: 30 € - Waders et float tube autorisés.- Départ 12 h - mairie de Lesches

Samedi 19: Pêche dans la Seine côté Aube. Waders interdits mais cuissardes autorisées. Timbre EHGO ET URNE nécessaires.

Samedi 26 et dimanche 27: Pêche dans la Seine en Côte d'Or. Waders autorisés et timbre EHGO nécessaire (Chambre 20 €) - Départ 6 h mairie de Lesches

#### **Juin**

Samedi 2 et dimanche 3: Pêche dans la Seine en Côte d'Or. Timbre EHGO nécessaire et waders autorisés. (Chambre 20 €) - Départ 6 h mairie Lesches

Vendredi 15: Pêche dans le réservoir du Neptune à Champeau en Morvan (Côte d'Or)- Carte à la journée 20 € - Waders autorisés - Départ 6 h devant le chalet du Pêcheur à Torcy.

Du vendredi 22 au mardi 28: pêche dans le Lison (Doubs)- Carte à la journée 10 € - Waders interdits mais cuissardes autorisées- Demi-pension (32 €) - Réservation au mois de mai.

#### **Septembre**

Samedi 29: pêche dans le réservoir du Neptune à Champeau en Morvan (Côte d'Or)- Départ 6 h - mairie de Lesches - Waders et float tube autorisés - Carte à la journée 20 €.

## La pêche aux leurres

Le responsable, Arnaud DELAPRÉ, prend la parole pour expliquer ce qu'est la pêche aux leurres pour promouvoir et faire connaître le black-bass. Il présente les résultats de ce premier OPEN STREET qui a eu lieu pour la première fois cette année.

## Le black-bass

Le black bass est un poisson originaire des USA. Sa pêche a d'ailleurs conquis plus de 40 millions de personnes outre Atlantique. L'introduction de ce poisson omnivore remonte à 1890 en France, pourtant, il reste méconnu des pêcheurs dans certaines régions. C'est maintenant au tour des Français de s'intéresser à ce poisson et à sa pêche originale qualifiée de sportive. Il existe de nombreuses espèces de black bass, celui à grande bouche et celui à petite bouche étant les plus connues. Seul le black bass à grande bouche s'est plutôt bien acclimaté dans les eaux françaises.

**No-kill**: Le black bass est le principal prédateur du poisson-chat et de l'écrevisse de Louisiane. La remise à l'eau des black-bass aide à lutter contre ces espèces invasives.

Toute l'année, le black bass doit être impérativement remis à l'eau, le no-kill doit être propre, rapide, intégral. C'est à ce seul prix (moins élevé qu'un repeuplement) que l'espèce pourra perdurer. Si le biotope s'y prête et s'il est bien protégé, le black bass peut avoir une espérance de vie de 15 ans.

### **Section concours**

Le responsable, Francis MONGREDIEN, prend la parole pour présenter les résultats de la section concours - Team Marne la Vallée - Pêche Compétition.

### **Achat des permis sur INTERNET**

Le Président a fait déployer un écran pour présenter à l'auditoire des interfaces du site [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr) pour faire découvrir le fonctionnement général du site permettant d'acquérir son permis par Internet.

- Identification du site
- Partie centrale du site
- Actualité des structures
- Informations règlementaires
- L'inscription
- L'achat de la carte
- Choix de l'AAPPMA
- Le paiement et l'impression
- Présentation de la carte de pêche
- Interface de gestion
- Les statistiques
- Le flux financier des cotisations
- Les conventions de mise à disposition du système d'adhésion sur Internet
- Engagements généraux entre la FNPF et les FDAAPPMA
- Convention FNPH - groupements réciprocaires
- Convention FDAAPPMA-AAPPMA
- Conventions Dépositaires

Le Président donne la parole aux pêcheurs et répond à toutes les questions qui sont posées, notamment sur le dernier sujet - Achat du permis par Internet.

Le Président remercie l'ensemble des participants. Il souhaite une bonne année de pêche à tous nos amis pêcheurs et les convie au tirage de la tombola et au verre de l'amitié.

La 35ème assemblée générale aura lieu le deuxième dimanche de février 2013.

### **Tirage de la tombola**

La séance a été levée à 11 h 30.